



CHAMPIONNAT RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

PARA HANDBALL ADAPTÉ

SAMEDI 07 FÉVRIER 2026

10h - 17h

Accès au match de la D2F
du 07 février à 19H

PALAIS DES SPORTS GHANI-YAZOUL
42 avenue Léo Lagrange, Besançon 25000

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para handball adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec l'association **PALENTE Besançon Handball** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. La compétition se tiendra le **samedi 07 février 2026 à Besançon (25)**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des équipes (sportifs adultes) de la région pour le championnat de France de handball qui se dérouleront du 27 au 29 mars 2026 à Hérouville-Saint-Clair (14).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera sur au Palais des Sports Ghani-Yazoul, 42 avenue Leo Lagrange, 25000 Besançon.

Contact et information sur la compétition :

- Gaby DIVAY, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Gregory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Corentin MERCIER, Palente Besançon Handball, 06.27.50.71.11, manager@pbhb.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2025-2026, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD/DE).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC, CD et DE. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **30 €** sont demandés par équipe inscrite. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement.

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas du midi : Repas tiré du sac.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Composition des équipes : Les équipes peuvent être mixtes. **Un championnat exclusivement féminin pourra être proposé en fonction des équipes inscrites.**

1. Classe D'équipe ABC – Règlement Sportif

NOMBRE DE JOUEURS	4 Contre 4	3 Joueurs + 1 GB
Mixité	Autorisée	
Sur la feuille d'engagement, au minimum 7 joueurs et au maximum 10 joueurs sont inscrits, classés AB ou BC (dont obligatoirement 2 joueurs classés AB).	Lors D'une Compétition: - si moins de 7 joueurs au premier match, l'équipe est forfait; - si moins de 2 joueurs classés AB, l'équipe est forfait.	
Sur la feuille de match pour le premier match de la compétition, au minimum 7 joueurs et au maximum 10 joueurs inscrits sur la feuille de match, participent à la rencontre, classés AB ou BC (dont obligatoirement 2 joueurs AB sur la feuille de match et toujours 1 joueur AB sur le terrain).	Lors d'un match: - si moins de 3 joueurs Dont le GB sur le terrain, l'équipe perd le match. - si moins de 2 joueurs classés AB sur la feuille de match, l'équipe perd le match. - si moins de 1 joueur classé AB sur le terrain, l'équipe perd le match.	
Pour tous les autres matchs de la compétition, au minimum 3 joueurs et au maximum 10 joueurs inscrits sur la feuille de match, participent à la rencontre, classés AB ou BC (dont obligatoirement 2 joueurs AB sur la feuille de match et toujours 1 joueur AB sur le terrain).	Forfait : Match Perdu 5-0	

2. Classe D'équipe BCDE – Règlement Sportif

NOMBRE DE JOUEURS	7 contre 7	6 Joueurs + 1 GB
Mixité	Autorisée	
Sur la feuille d'engagement, au minimum 9 joueurs et au maximum 14 joueurs sont inscrits, dont la classe individuelle est BC ; CD ou DE	lors d'une compétition: - si moins de 9 joueurs au premier match, l'équipe est forfait.	
Sur la feuille de match pour le premier match de la compétition, au minimum 9 joueurs et au maximum 14 joueurs inscrits sur la feuille d'engagement, participent à la rencontre, classés BC ; CD ou DE	lors d'un match: - si moins de 6 (Dont le Gardien) joueurs sur le terrain, l'équipe perd le match. (Hors Exclusion temporaire)	
Pour tous les autres matchs de la compétition, au minimum 6 joueurs et au maximum 14 joueurs inscrits sur la feuille de match, participent à la rencontre, classés BC, CD ou DE	- Forfait 15- 0	

Les catégories d'âge :

Catégorie des équipes	Sénior
Age	18 ans et + (2007 et moins)

Afin de pouvoir jouer dans la catégorie Sénior, les joueurs de 17 ans doivent fournir un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecin du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en handball ».

Classification sport collectif :

- ABC : Equipe composée de joueurs de classe AB et BC
- BCDE : Equipe composée de joueurs de classe BC ; CD et DE

Ainsi les joueurs de classes AB et CD/DE n'entreront jamais en confrontation. Suivant leur classification et leur capacité, les joueurs de classe BC pourront se retrouver dans une équipe ABC ou BCDE.

Règlement des niveaux : Deux niveaux seront proposés pour la classe BCD si le nombre d'équipe inscrite le permet.

Ces mêmes niveaux sont également présents au championnat de France :

- **N1** : Niveau le plus élevé. Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion de France.
- **N2** : Niveau plus faible. Possibilité de concourir au Championnat de France pour décrocher le titre de champion fédéral.

A noter que pour une première participation au France, l'équipe jouera automatiquement en N2, même si elle termine première du N1 en BFC.

Equipement des sportifs : Les associations ou établissements s'assureront que les joueurs soient équipés d'une tenue sportive adaptée et homogène (short, chaussures de salle, maillot au couleur de l'équipe).

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para handball adapté, les équipes ont besoin de participer à cette compétition régionale. Actuellement aucun quota imposé.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil des sportifs : 10h
- Matches : de 10h00 à 16h00
- Remise des récompenses : à partir de 16h00
- Des places vous seront offertes pour voir le match de Deuxième Division Française, qui aura dans la même salle à 19h.

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription Excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr et en copie à gregory.simionato@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : vendredi 30 janvier 2026